



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 30/03/2023

Début 17h34

Fin 19h34

Validation 08/06/2023

Diffusion PR-Clubs

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS		x	
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER	x		
Mme Stéphanie SANQUER		x	
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN	x		départ à 19h20
M. Thierry GARDON	x		
M. Thierry GENTILLY	x		
M. Apolosi FOLIAKI		x	

Ordre du jour

Ouverture	3
1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 06 janvier 2023	3
Décision 23-05 : Le PV du CF du 06 janvier 2023 est adopté à la majorité (1 abstention) et sera diffusé	3
2. Championnats NZ	3
2.1 Validation de la sélection	3
Décision 23-06 : La sélection est validée	4
2.2 Bilan de la participation	4
3. Déplacement à l'AG de la FFA (avril 2023)	4
4. Déplacement au « Congress OAA 2023 »	5
5. Déplacement de l'Équipe Minimes en France	5
6. Soutien à M. Benjamin ZORGNOTTI	5
Décision 23-07 : L'aide de 200 000 FCFP est validée à l'unanimité	6
7. Allégeance de M. Raihau MAIAU	6
8. Poste d'agent de développement	6
Décision 23-08 : La prime de 60 000 FCFP est validée à l'unanimité	6
9. Étude d'un dépôt de plainte pour diffamation	6
10. Questions diverses	7
10.1 Accueil d'une délégation de Nouvelle-Calédonie	7
10.2 Ma'a tahiti le 10 avril	7
10.3 Formation Jeune Juge Départemental	7
10.4 « Preliminary entries » pour les Championnats du Monde	7
10.5 Challenge demi-fond	8
10.6 Calendrier	8
10.7 Mandat du CF de la FAPF	8
10.8 Océania de marathon et semi-marathon	8
10.9 Remerciements de la CSSU	8
Clôture	9

Ouverture

À 17h33, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 06 janvier 2023

Le PV du a été diffusé en même temps que l'ordre du jour. Le SG demande s'il y a des remarques. Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote du PV.

Décision 23-05 : Le PV du CF du 06 janvier 2023 est adopté à la majorité (1 abstention) et sera diffusé

2. Championnats NZ

La PR présente le déplacement qui a lieu du 20 février 2023 au 06 mars 2023.

M. Keahi REVEL a demandé à se joindre à la sélection, sa demande étant motivée par le fait qu'il a réalisé les minimas NZ. Le billet d'avion sera à ses frais. La demande est acceptée.

L'encadrement est assuré par Mme Véronique BOYER, Mme Cécile GILROY et M. Maitoa PITO.

Par suite d'une question que lui a posé la PR, M. Thierry GENTILLY précise que Mme Estelle GENTILLY aurait décliné sa participation à la sélection de la FAPF du fait de son engagement « de longue date » dans le projet de déplacement de l'AS Tamarii Punaruu.

2.1 Validation de la sélection

La PR présente la sélection pour le déplacement aux Championnats de NZ :

- M. Timothée AUMARD
- Mme Takina BERNARDINO
- Mme Kiara GILROY
- M. Kilian LIDEC
- Mme Teनावai PEREZ
- M. Maitoa PITO
- M. Manuihei TEAHA
- M. Hekeau TUPAIA

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR soumet la sélection au vote du CF.

Décision 23-06 : La sélection est validée

2.2 Bilan de la participation

Bilan sportif

Un bilan sportif très satisfaisant avec une médaille d'or à la hauteur pour Teanavai PEREZ en U16), une médaille de bronze pour Timothée AUMARD au 300 haies U18 et une médaille de bronze pour l'équipe de relais 4 x 100m en U18.

Également trois records de Polynésie ont été battus ainsi que de nombreux records personnels.

Bilan financier

Le coût total du déplacement s'élève à environ deux millions cinquante mille (2 050 000) francs CFP, avec plusieurs financements :

- La FAPF à hauteur de huit cent mille (800 000) francs CFP
- La FFA à hauteur de six cent mille (600 000) francs CFP
- WA à hauteur de trois cent mille (300 000) francs CFP

Le reste étant à la charge des athlètes.

Aucune remarque n'est exprimée.

3. Déplacement à l'AG de la FFA (avril 2023)

Comme chaque année, la FFA organise son AG. Le Délégué de chaque Ligue est invité à prendre part. M. KERVELLA se déplacera seul à ce congrès qui se tiendra à Marignane les 28 au 29 avril 2023.

À noter qu'un nouveau mode d'élection du bureau de la FFA sera soumis à l'approbation de l'AG. Ce changement est imposé par les textes de l'État. Le changement majeur sera que l'élection du Bureau se fera directement par les clubs. Les modalités seront décidées durant ce congrès.

M. KERVELLA précise que l'aide de la FFA pour ce déplacement est de mille huit cents (1 800) euros.

4. Déplacement au « Congress OAA 2023 »

La FAPF aura deux délégués (dont le déplacement est pris en charge par l'OAA) à ce congrès. Durant ce congrès. Mme Titaua MAURIN en tant que membre du Bureau et Mme Cécile GILROY en tant que PR de la FAPF et candidate au prochain « Council ».

M. Tumatai DAUPHIN est invité par l'OAA en tant que membre de la Commission des Athlètes.

Le Bureau a souhaité faire participer deux autres personnes à ce déplacement :

- Mme Virginie CHARLES, pour le séminaire « Kid's Athletic »
- M. Bud GILROY, pour le séminaire « Gender Leadership »

5. Déplacement de l'Équipe Minimes en France

Les Pointes d'Or se tiendra les 8 et 9 juillet à Toulon. La Coupe des Ligues se tiendra le 14 juillet 2023 à Albi. Ces deux compétitions concernent les Minimes.

Le projet de la FAPF est d'envoyer une équipe filles et une équipe garçons. La FAPF met en place des événements de détections (stages, meetings, etc.) afin d'identifier les éventuels participants à ce déplacement.

Le budget de ce déplacement est de huit millions (8 000 000) de francs CFP. La participation qui sera demandée aux parents d'un athlète retenu sera de cent cinquante mille (150 000) FCFP. La demande de subvention au FEBECS sera faite. L'année dernière, cette demande avait donné lieu à une aide d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFP.

De plus, la FAPF organise en son nom une levée de fonds via le Cirque de Samoa.

Éventuellement, des cadets et/ou juniors pourront prendre part au déplacement pour participer aux Championnats de France 2023.

La FAPF procédera à l'appel à candidatures pour les accompagnants dans les prochaines semaines.

6. Soutien à M. Benjamin ZORGNOTTI

La FAPF propose au CF de reconduire pour 2023 l'aide financière octroyée à M. Benjamin ZORGNOTTI en 2022.

Le CF est unanime que cette participation se fasse sous conditions, par exemple :

- Participations à au moins une épreuve d'athlétisme aux Jeux du Pacifique de 2023
- Au moins deux événement par an
- Publications

La convention qui sera proposée à M. ZORGNOTTI sera mise à jour pour inclure ces conditions.

Décision 23-07 : L'aide de 200 000 FCFP est validée à l'unanimité

7. Allégeance de M. Raihau MAIAU

La FAPF présente la situation concernant le changement d'allégeance de M. Raihau MAIAU. La FAPF est en attente d'une réponse de la FFA, qui a manifesté son accord de principe. Une fois le changement d'allégeance opéré, M. MAIAU pourra représenter

- La Polynésie à l'Oceania Cup, aux Jeux du Pacifique et aux Championnats du monde
- La France aux Jeux Olympiques

8. Poste d'agent de développement

D'un commun accord, M. Brice LAU et la FAPF ont mis un terme au contrat de travail de M. LAU le 15 mars 2023.

La FAPF recherche donc activement une personne pour pouvoir à ce poste.

M. Moana KERVELLA propose que la FAPF octroie l'équivalent d'une prime de départ à hauteur de soixante mille (60 000) francs CFP à M. LAU, en reconnaissance de son engagement. La PR soumet cette proposition au vote du CF

Décision 23-08 : La prime de 60 000 FCFP est validée à l'unanimité

9. Étude d'un dépôt de plainte pour diffamation

Le SG récapitule la situation. Depuis de nombreuses semaines, la page Facebook «Puna Athlé» publie des messages aux sous-entendus mettant en cause l'impartialité et l'objectivité de la FAPF. Cette page est gérée par M. Thierry GENTILLY, sociétaire de l'AS Tamarii Punaruu et membre du Conseil Fédéral de la FAPF.

En plus des inexactitudes, voire fausses informations, propagées sur cette page Facebook, M. GENTILLY bloque systématiquement toute personne faisant des commentaires contestant les publications. Ont ainsi été bloqués : Mme Cécile GILROY, présidente de la FAPF, M. Olivier

AGUSSAN, secrétaire général adjoint de la FAPF, M. Moana KERVELLA, trésorier général de la FAPF et M. Peter MEUEL, secrétaire général de la FAPF.

Les échanges ont duré 55 minutes sur ce sujet. M. GENTILLY a eu l'opportunité de s'exprimer. Les membres présents du Conseil Fédéral, mis à part M. GENTILLY, sont unanimes sur le fait que les messages postés sur la page « Puna Athlé » et contestés par le Bureau Fédéral ne sont pas des messages bienveillants, propices à un travail de groupe serein.

Pour dire les choses clairement, certaines publications postées par M. GENTILLY sur la page Facebook « Puna Athlé » sous-entendent clairement que la FAPF est dirigée par des tricheurs et des menteurs.

M. GENTILLY conteste cette interprétation. Le SG lui répond que l'interprétation de la prochaine publication ambiguë se fera devant un juge, car la FAPF n'hésitera pas à porter plainte pour diffamation envers toute personne qui mettrait en doute l'intégrité des dirigeants de la FAPF.

Le Conseil Fédéral appelle M. GENTILLY à plus de modération dans ses propos, car étant lui-même membre du CF, ses paroles ont du poids. Le CF invite M. GENTILLY à ne pas être sur la défensive et à prendre entièrement sa place en tant que membre du CF, plutôt que d'être dans une forme d'opposition que les autres membres du CF ne comprennent pas.

10. Questions diverses

10.1 Accueil d'une délégation de Nouvelle-Calédonie

La FAPF accueille du 03 au 08 avril 8 athlètes et 2 accompagnateurs en provenance de Nouvelle-Calédonie.

10.2 Ma'a tahiti le 10 avril

La PR invite tout le Conseil Fédéral pour un ma'a tahiti le lundi 10 avril 2023.

10.3 Formation Jeune Juge Départemental

Pendant le stage, on fait passer à un maximum de jeunes la formation de Jeunes Juges Départemental. Une vingtaine de jeunes est attendue.

10.4 « Preliminary entries » pour les Championnats du Monde

La FAPF a une place en tant qu'invitée. Le CF est invité à réfléchir qui on pourrait envoyer. L'engagement est à faire avant le 21 avril.

10.5 Challenge demi-fond

M. VINCENTE souhaite faire remarquer qu'un minime a fait un 1000m puis un 2000m.

- Jusqu'à 200m : 45 de récupération
- 200m à 1000m : 90 min de récupération
- Au-delà de 1000m : un jour de récupération

La PR précise que la maman était présente et qu'elle était d'accord. On ne doit plus autoriser ces engagements, même pas si les parents signent une décharge.

10.6 Calendrier

Une commission technique aura lieu fin avril pour préparer le calendrier jusqu'à décembre 2024.

10.7 Mandat du CF de la FAPF

Les statuts liés à la Délégation de Service Public précisent que les instances dirigeantes des Fédérations Déléгатaires sont élues pour 4 ans au plus et que le renouvellement doit se faire après les Jeux du Pacifique. Les jeux du Pacifique 2023 se finiront au moins de décembre alors que traditionnellement, les Jeux se finissent en juillet.

En l'état, passée cette durée de 4 ans, la légalité des demandes faites auprès de l'administration territoriale (en particulier les demandes de subvention) pourrait être contestée. Le SG est tâché de s'enquérir auprès du COPF comment se passera cette phase de transition. Concrètement, pour la FAPF, la fin du mandat du Conseil Fédéral actuel sera le 04 octobre 2023.

10.8 Océania de marathon

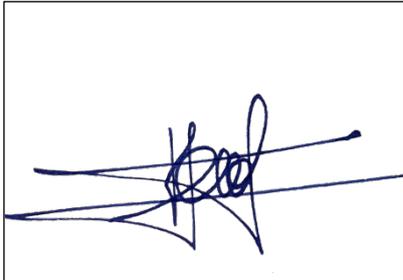
Les Oceania de marathon et de semi-marathon auront lieu les 1er et 2 juillet 2023 à Gold Coast, en Australie. La FAPF a une place en tant qu'invitée. Il convient de déterminer au plus tôt si nous souhaitons envoyer un athlète.

10.9 Remerciements de la CSSU

M. Dany VICENTE remercie au nom de la CSSU les différents officiels qui ont aidé pour le Festival Scolaire 2023, qui s'est tenu du 27 au 30 mars 2023.

Clôture

À 19h34, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Secrétaire
M. Peter MEUEL



La Présidente
Mme Cécile GILROY